



Extrait du registre des délibérations  
**Comité syndical : SIMA COISE**

Séance du : 9 septembre 2014  
Compte rendu affiché le : 15 septembre 2014  
Date de la convocation : 28 août 2014

Nombre de délégués :	34	Nombre de délégués concernés :	26
En exercice :	34	En exercice :	26
Présents :	26	Présents :	20
Votants :	26	Votants :	20

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Mme Janvier C, Lebreton L, Charbonnier A.  
CCFL : Mrs Gonon P, Rousset L, Bonnier D, Thizy B et Bouchut S  
CCHL: Avenier J P, Duboeuf P, Moralès P, Murigneux P, Villard P, Ferlay M  
SEM : Gandilhon M      SIE A : Vincent G  
Autres communes : Viricel A, Blanchon P F, Barcet S, Reynard R, Jacquet A, Rousset E, Pral C, Dumas C, Gonon P

Excusés : Dubois G, Charbonnier G, Thizy G, Deshayes S, Laffont J, Thizy G, Bussière L

Secrétaire de séance : Duboeuf P

**N°518 Objet : Choix d'un bureau d'études pour réalisation d'études préalables à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif**

Monsieur le Président explique que suite à la consultation qui a été lancée cet été, 3 prestataires ont répondu à l'appel d'offres lancé dans le cadre d'un marché à procédure adaptée.

Monsieur le président présente les résultats de l'analyse des trois propositions et propose de retenir le bureau d'études HOLOCENE qui propose un coût unitaire de 450 € HT pour une étude complète et 280 € HT pour une étude partielle. La commission ANC qui s'est réunie le 4 septembre 2014 a donné un avis favorable à ce choix.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical valident le choix de la commission et autorisent le président à signer un marché pour un an, renouvelable 3 fois avec le bureau d'études HOLOCENE.

Ont signé au registre tous les membres présents  
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier  
Le 10 septembre 2014  
Le Président  
Jean Nyes Charbonnier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20140909-518-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/09/2014